

Air Tahiti Nui et Air Tahiti confirment leur accord en partage de code

Papeete, le 2 juin 2026

Les compagnies aériennes polynésiennes Air Tahiti Nui et Air Tahiti ont le plaisir de confirmer l'activation de leur partage de code (dit codeshare) signé en décembre 2025. Conformément au calendrier annoncé, les passagers pourront réserver et bénéficier des premiers vols opérés dans le cadre de cette coopération commerciale à compter de ce jour, mardi 2 juin 2026.

Ce partenariat permet à Air Tahiti Nui d'apposer son code TN sur certains vols inter-îles opérés par Air Tahiti ; un accord qui ouvre de nouvelles perspectives de voyages pour les visiteurs de Tahiti Et Ses Îles, leur permettant de rejoindre aisément les îles de Bora Bora en Polynésie française et de Rarotonga dans les Îles Cook.

Les voyageurs peuvent ainsi réserver un seul et unique billet comprenant à la fois :

- Un vol international opéré sur les lignes Air Tahiti Nui (depuis l'Europe, les États-Unis, le Japon ou la Nouvelle-Zélande),
- Et un vol inter-îles entre Tahiti et leur destination finale—Bora Bora ou Rarotonga—opéré par Air Tahiti.

Les passagers voyageront à bord du *Tahitian Dreamliner* (Boeing 787-9) pour les liaisons internationales assurées par Air Tahiti Nui et sur des ATR72 pour les vols inter-îles assurés par Air Tahiti.

Cet accord vient renforcer les liens entre les deux compagnies aériennes et représente une avancée significative dans l'expérience de voyage vers Tahiti Et Ses Îles, offrant aux voyageurs internationaux davantage de fluidité dans l'organisation de leur itinéraire.

- AIR TAHITI NUI -

CONTACT COMPAGNIE

Manon HERICHER
Tél. : +689 40 47 68 12
mhericher@airtahitinui.pf

